Fédération
Nationale de l'Aviation
et de ses Métiers

Communiqué de presse
Paris, le 13 mai 2024

Les 17 propositions de la FNAM dans la perspective des élections européennes du 9 juin 2024

L'Union européenne a contribué au cours des trente dernières années à un large développement du transport aérien qui a permis en retour une meilleure cohésion européenne en y facilitant les déplacements pour les citoyens des 27 Etats membres.

Le transport aérien a toujours su faire preuve d'innovation, de transformation, d'adaptation et se relever de nombreuses crises. Cette faculté d'adaptation a permis la démocratisation régulière de ce moyen de transport, emprunté désormais régulièrement par un Français sur trois. Cet essor du transport aérien en Europe ne saurait toutefois se perpétuer sans prendre en compte la nécessité d'une croissance durable, construite dans le cadre du « Pacte vert » européen, mais également équitable.

Le transport aérien devra ainsi être accompagné dans sa transition par les institutions européennes qui devront en particulier s'assurer que les compagnies aériennes européennes disposent d'un environnement réglementaire adapté préservant sa compétitivité et garantissant une concurrence juste avec les compagnies de pays tiers. C'est pour la FNAM tout l'enjeu dans le domaine aérien du prochain mandat européen.

Les dix-sept propositions de la FNAM à cet effet sont reprises dans le document téléchargeable ici. Elles ont vocation à s'intégrer dans une stratégie nationale définie en concertation entre les pouvoirs publics et l'ensemble des acteurs du transport aérien français. Le secteur aérien français (construction aéronautique incluse) constitue en effet un actif de souveraineté indispensable au service de la société et de l'économie nationale contribuant pour 4,3% au PIB national et générant 320 000 emplois directs.

***

À propos de la FNAM - Fédération Nationale de l'Aviation et de ses Métiers

La FNAM est l'organisation professionnelle du secteur aérien représentant plus de 95% du transport aérien français. Au travers de 7 groupements professionnels - la **CSTA** (Chambre Syndicale du Transport Aérien), la **CSAE** (Chambre Syndicale de l'Assistance en Escale) – l'**EBAA France** (European Business Aviation Association) – le **GIPAG France** – Groupement des Industriels et Professionnels de l'Aviation Générale) – le **GPMA** (Groupement des Professionnels des Métiers de l'Aérien) - le **SNEH** (le Syndicat National des Exploitants d'Hélicoptères) et l'**UAF** (Union des Aéroports Français) - elle fédère 9 métiers et représente plus de 370 entreprises, soit plus de 100 000 emplois dont 65 000 en compagnies aériennes, 15 000 dans l'assistance en escale et gestionnaire d'aéroports et près de 20 000 dans les autres secteurs. La FNAM représente les intérêts collectifs de la profession sur les questions économiques, sociales, environnementales, techniques et réglementaires. Son objectif est de préserver l'excellence du secteur, de développer les emplois sur l'ensemble du territoire et d'accompagner la transition énergétique.

Retrouvez les actualités de la FNAM sur : LinkedIn et X

Plus d'informations sur www.fnam.fr

Contact Presse | Agence GroupExpression | Laure Marsac | laure@groupexpression.fr | 06 32 30 68 44